

LES NOUVELLES ARMOIRIES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO

C'est lundi le 26 avril à midi que Son Excellence le très honorable Ramon John Hnatyshyn, gouverneur général du Canada et chef de l'Autorité héraldique du Canada, a remis de nouvelles armoiries à l'Assemblée législative de l'Ontario.

Ces nouvelles armoiries ont été créées pour marquer le bicentenaire de la première Assemblée législative de l'Ontario, le centenaire de la première session de l'assemblée à l'Édifice de l'Assemblée législative à Queen's Park et pour donner à l'Assemblée législative une identité propre.

Sur ces armoiries figure la Masse, symbole traditionnel des pouvoirs du président de l'Assemblée. En hommage aux premiers habitants de l'Ontario, le calumet autochtone y apparaît également, au dessus du cimier.

Lors de cette cérémonie, l'Assemblée législative de l'Ontario est devenue le premier corps législatif du Canada à recevoir des armoiries concédées par l'Autorité héraldique du Canada. Établie en 1988, l'Autorité héraldique du Canada offre un mécanisme pour la concession d'armoiries aux collectivités, aux personnes morales, aux associations et aux particuliers du Canada

SYMBOLISME DES ARMOIRIES

L'ÉCU : Le vert et l'or sont les couleurs principales de l'écu de la province.

La masse est le symbole traditionnel de l'autorité du président. La masse actuelle est située à gauche. La première masse, datant de l'époque du premier parlement, en 1792, est à droite. L'écu de l'Ontario est superposé aux masses croisées. Le tout est enclos d'une bordure crénelée, qui symbolise la position physique de l'Assemblée.

LE CIMIER : La couronne posée sur la torse vert et or représente les fidélités nationales et provinciales. Le cercle de la couronne est enrichi d'améthystes, emblème minéralogique de la province. Le griffon est un vieux symbole de justice et d'équité. Le griffon tient un calumet, pipe autochtone, qui honore les autochtones de l'Ontario et symbolise la rencontre et l'esprit de discussion qui accompagne son usage, selon les autochtones. Le calumet était une des figures principales du grand sceau du Haut-Canada (1792-1841).

LES SUPPORTS : Le cerf et la biche représentent les richesses naturelles de la province. Les couronnes des Loyalistes à leurs cous honorent les pionniers européens des débuts qui apportèrent le système de gouvernement parlementaire. Les couronnes royales, de 1992 à gauche et de 1792 à droite, représentent le bicentenaire et rappellent notre tradition de monarchie constitutionnelle. Elles ont été concédées comme honneur particulier par Sa Majesté la reine Élisabeth II, Reine du Canada, sur recommandation du gouverneur général.

LA BASE : Le vert représente les pelouses de Queen's Park, le cadre de l'Édifice de l'Assemblée législative. Les feuilles d'érable représente le Canada, les fleurs de trille, l'Ontario, et les roses blanches, York (Toronto), la capitale historique de la province.

LA DEVISE : «AUDI ALTERAM PARTEM» est l'une des devises latines sculptées dans les bois de la Chambre de l'Édifice de l'Assemblée législative. Elle encourage les députés du parlement provincial à «écouter l'autre côté».

Secrétariat de l'AIPLF, Ontario